

1885-12-07

Paris, 7 décembre 1885.⁰¹

Que cette affaire me dé-
sole, cher Monsieur
Snouck Hurgronje, il lui
qui ne voudrais que le
progrès de la science par
le concours de tous les efforts
réunis. Je vous assure qu'il
n'y a dans tout cela que
l'indiscrétion d'un reporter
de journal. L'Académie n'a
pas de compte rendu officiel;
chaque journal fait son
compte rendu à sa guise.
C'est là un état de choses
fâcheux, et contre lequel
j'ai souvent protesté. Il ar-
rive fréquemment que ces

comptes-rendus de fautes et
 renseignements des choses er-
 ronnées et qui n'ont pas été
 dits dans la compagnie.
 J'ai l'intention de faire
 une proposition pour
 remédier autant qu'il
 est possible à cet inconvé-
 nient. Mais je ne suis
 pas le secrétaire perpétuel,
 et d'ailleurs j'étais absent
 de Paris quand M. de Los-
 talot a parlé à l'Académie.
 Je viens de recevoir une
 lettre de M. de Lostalot,
 Je vous assure que c'est
 la lettre d'un galant homme.
 Je affirme n'avoir jamais
 eu l'intention de vous nuire.
 Je regrette que, "par suite de

l'indiscrétion d'un reporter,
 il vous ait causé un très grave
 préjudice." Votre langage
 dans la Gazette d'Augsbourg,
 a été trop vif. ~~Mais~~ M. de
 Lostalot est le premier à
 reconnaître qu'il est avec
 regrets de ce que vous ayez
 été introduit dans cette affaire,
 sans qu'il l'ait voulu ni su.
 Réconciliez-vous tous les deux.
 Ce que je regrette, c'est que vos
 travaux aient été interrompus.
 Ces travaux nous intéressent
 tous au plus haut degré. Vous
 saurez réparer cela.

Si je pouvais causer
 une heure avec vous, je suis
 sûr que je vous persuaderais.
 Croyez, en tout cas, cher Monsieur

04
Snowck Burgoyne, à mes
sentiments les plus distingués
et les plus dévoués

L. Renay



Monsieur
XCI
Monsieur Snouck Hurgronje
à Leyde
royaume des Pays-Bas

X02

LE
DEC
10 2
11-12

C.18